

Pour expérimenter une organisation territoriale en coopération, plus horizontale et plus proche du local

En 2014, l'assemblée générale de la FRMJC-IdF a voté une délibération posant une nouvelle organisation fédérale plus territorialisée, basée sur des territoires de vie ou de projets avec un découpage qui s'inspire de la réalité sociale et économique des associations afin de rapprocher le suivi des professionnels, des associations et des collectivités des enjeux locaux en gardant une double représentation entre élus associatifs et professionnels à tous les niveaux. Cette organisation se développait selon trois axes : par la création de postes de délégués territoriaux, le suivi de chaque MJC par un administrateur fédéral et la création de référents thématiques.

Aujourd'hui les difficultés économiques de la FRMJC-IdF ne permettent plus de financer les délégués territoriaux qui ont pourtant su prouver leur très forte utilité. Tout en continuant la mise en place des deux autres axes, nous souhaitons faire de cette contrainte une opportunité. Nous proposons ainsi d'expérimenter une organisation territoriale qui soit plus en coopération, plus horizontale et plus proche du local en s'appuyant et en légitimant la volonté des cadres éducatifs fédéraux de terrain, directrices et directeurs de MJC, et de s'impliquer plus fortement dans le soutien entre pairs, le développement, la représentation et l'appui aux associations adhérentes.